

Envoyé : jeudi 26 mars 2020 10:50

**À : DDT 26/SEFEN (Service Eaux Forêts et Espaces Naturels);
liste-multi-mairies-ddt26 - DDT 26/Listes**

objet : Arrêté interdiction feu

Bonjour,

Vous trouverez, ci-joint, l'arrêté préfectoral du 25 mars 2020 interdisant temporairement l'emploi du feu dans le département de la Drôme.

Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Bien cordialement,

*Le chef du SEFEN
Basile Garcia*